(fistules, salivaires) n.° 139.

chargé par L'academie de luy Rendre Compte des observations de m.r eustache sur plusieurs enfans nés sans voile du palais suivies d'un moyen de Reünir les divisions Recentes de cet organe, je vais les luy Rappeller sommairement.

Le fils de m.r eustache fait Le sujet de la premiere. cet enfant ne pouvant ny teter, ny avaler aucun fluide, il examina sa bouche et Reconnut qu'il etoit né sans voile du palais. apres plusieurs tentatives inutiles, il fit un Long et gros pinceau de linge, le trempa dans du lait, et le luy presenta: ce moyen Réussit: monsieur eustache en substitua peu a peu un second qui avoit la forme d'un mammelon, et qui eut le même succes: alors on luy presenta le teton auquel l'enfant s'accoutuma peu à peu, mais le peu de nourriture qu'il prenoit le fit tomber dans le marasme. alors on luy donna une autre nourrice qui luy fit avaler secretement de la bouillie, il Reprit de l'embonpoint, Le voile du palais commença à se developper, et l'enfant fut en grande partie delivré de tout accident facheux:

ARC 53 n.° 84 (i)

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

par la suite les solides passoient facilements, mais les fluides avec peine, La parole fut tardive, la prononciat-ion difficile et gené; &c. L'enfant mourut à cinq ans de la petite verole.

Les cinq observations suivantes presentent des enfants qui nés de même sans voile du palais, sont morts dans le ~~marasme~~ marasme à des termes peu eloignés de leur naissance malgré tous les soins qu'on put leur donner.

Mr. Eustache conclud que dans les cas il faut nourrir les enfants seulement avec de la bouillie, mais comme il convient que deux de ceux qu'il a vu n'ont pû supporter cette nouriture, que d'ailleurs malgrés ce moyen ils sont tous morts, il me semble qu'il vaudroit mieux d'essayer d'introduire du lait dans l'œsophage à l'aide d'une canulle ou de tout autre instrument quelconque, jusqu'à ce que l'enfant soit en etat de se nourrir d'aliments plus solides, ou qu'il ait appris à suppleer à l'organe qui

manque par des mouvements combinés, par la situation de la tête, enfin partout ce que la nature luy dictera ~~de~~ mieux que L'art ne pourroit le prescrire.

à la suite de ces observations mr. eustache propose de faire une suture au voile du palais lorsquil à été divisé accidentellement, ou une operation semblable à celle du bec de lievre dans le cas où il est naturellement separé en deux parties.

Ces deux operations et surtout la seconde ne nous paroissent pas pratiquables eu egard au deffaut de point d'appuy, à la mobilité des parties, à leur retraction, aux accidents même de l'operation, et a sa difficulté, nous dirions presque l'impossibilité de l'executer.

nous pensons donc que l'academie doit suspendre son jugement à cet egard jusqu'à ce que l'experience luy prouve la possibilité du procedé de mr. eustache./.

12 avril 1784

Dubois